

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER
CANTON D'EURVILLE-BIENVILLE
COMMUNE DE CUREL
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 AVRIL 2026

Convocation adressée le 27/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le 03 avril, à 18 Heures 15 minutes, le Conseil Municipal de CUREL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David COLIN, Maire de CUREL.

Présents : Mr David COLIN, Mme Elisabeth SIRI, Mme Angélique HUGUIN, Mr Benjamin GREFF, Mme KRILL Nicole, Mme COLIN Sylvie, Mr FIOT Jérôme, Mme GRANDJACQUOT Ophélie, Mme MESBAH Johanna

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) : Mr KLISING Jean-Marc, Mr COLIN Luc

Monsieur COLIN Luc a donné procuration à Madame COLIN Sylvie

Secrétaire de séance : BOURGADEL Marie-Christine

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de la mutuelle communale en présence de Monsieur CABARTIER Yohan, chargé de clientèle chez AXA
- Désignation des délégués au SIGF
- Désignation d'un représentant au GIP 52
- Désignation d'un délégué élu et agent au CNAS
- Désignation d'un correspondant défense
- Désignation d'un correspondant incendie et secours
- Désignation de la commission communale des impôts directs
- Constitution des commissions communales
- Indemnités de fonction des conseillers municipaux délégués
- Convention fourrière année 2026

ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Le compte-rendu de la séance du 20 mars 2026 est approuvé par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission du Conseiller Municipal Monsieur BECART Sylvain en date du 01 avril 2026. Le remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire est assuré par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu. Monsieur KLISING Jean-Marc, candidat suivant de la liste, est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Compte tenu du délai des trois jours francs au moins avant la réunion pour l'envoi des convocations et la date du 01/04/2026 de la démission de Mr BECART Sylvain, le Conseiller Municipal, Monsieur Jean-Marc KLISING ne peut pas siéger et délibérer pour cette réunion et sera « absent excusé »

08/2026 PRÉSENTATION DE LA MUTUELLE COMMUNALE EN PRÉSENCE DE CABARTIER Yohan, CHARGÉ DE CLIENTÈLE CHEZ AXA

Monsieur Yohan Cabartier, chargé de clientèle chez AXA, présente le dispositif de la Mutuelle Communale. Ce dispositif permet de proposer aux habitants de Cures une offre attractive pour la mutuelle de santé.

Une réunion publique sera organisée à la salle polyvalente de Cures le vendredi 24 avril 2026 à 15 heures.

DEL 09/2026 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU S.I.G.F (Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière)

CANDIDATS TITULAIRES

COLIN Luc
SIRI Elisabeth

CANDIDATS SUPPLÉANTS

FIOT Jérôme
KLISING Jean-Marc

Par voix 10 POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal désigne :

CANDIDATS TITULAIRES

SUPPLÉANTS

COLIN Luc
SIRI Elisabeth

CANDIDATS

FIOT Jérôme
KLISING Jean-Marc

DEL 10/2026 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU G.I.P 52 (Groupement d'Intérêt Public)

La commune étant membre du GIP 52, elle dispose d'un droit de vote en assemblée générale du groupement. Le représentant de la commune au sein du GIP Haute-Marne est désigné par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, par 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le conseil municipal désigne comme représentant de la commune au GIP 52, Monsieur COLIN David.

DEL 11/2026 : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ ÉLU ET D'UN DÉLÉGUÉ AGENT DU C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale)

Conformément à l'organisation paritaire constitutive du C.N.A.S, chaque structure adhérente au CNAS désigne 2 délégués : 1 délégué des élus et 1 délégué des agents.

Après en avoir délibéré, par 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le conseil municipal désigne :

Délégué des élus : Madame HUGUIN Angélique
Délégué des agents : Madame BOURGADEL Marie-Christine

DEL 12/2026 : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Après en avoir délibéré, par 10 voix POUR 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le conseil municipal désigne comme correspondant défense Monsieur FIOT Jérôme.

DEL 13/2026 : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Un correspondant Incendie et Secours doit être désigné. Ce dernier sera l'interlocuteur privilégié du SDIS 52, informera, sensibilisera le Conseil Municipal et les habitants sur les questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile et participera à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Monsieur GREFF Benjamin est désigné correspondant Incendie et Secours.

DEL 14/2026 : DÉSIGNATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (C.C.I.D)

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs (C.C.I.D) doit être instituée dans chaque commune. Elle est composée du Maire ou de l'adjoint délégué, président de la commission et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour une commune dont la population est inférieure à 2000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par la direction des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double soit 24 noms, proposée sur délibération du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose :

ARNOULD David	TRIFFAUT Gilles
VAUTARD Valentin	SAUNIER Philippe
COLLOT Jacky	CLAUDIN Francis
HEUZÉ Andrée	GRAILLOT Hugo
FRANÇOIS Anaïs	BOURLIER Karine
COLLADO Mathieu	PASQUIER Ménéhould
DEL BEN Clothilde	HUPÉ Julie
LOIZILLON Karine	DOMMANGE Jean-Claude
HUMBERT Sylvie	MAIRE Noëlle
LEGAY Karine	ROLET David
DOMMANGE Christelle	PHILIPPE François
DAUZIER Philippe	COLLIN Marie-Odile

DEL 15/2026 : CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES ET BUDGET :

COLIN David, HUGUIN Angélique, COLIN Luc, KRILL Nicole, SIRI Elisabeth, GREFF Benjamin, COLIN Sylvie, KLISING Jean-Marc, FIOT Jérôme, GRANDJACQUOT Ophélie, MESBAH Johanna

TRAVAUX BÂTIMENTS, VOIRIES, RESEAUX :

COLIN David, HUGUIN Angélique, COLIN Luc, KRILL Nicole, SIRI Elisabeth, GREFF Benjamin, COLIN Sylvie, KLISING Jean-Marc, FIOT Jérôme, GRANDJACQUOT Ophélie, MESBAH Johanna

BOIS ET FONCIER :

COLIN Luc, SIRI Elisabeth, FIOT Jérôme, KLISING Jean-Marc

ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE :

GREFF Benjamin, MESBAH Johanna, COLIN Sylvie, GRANDJACQUOT Ophélie, KRILL Nicole

VIE ASSOCIATIVE – CULTURE - LOISIRS :

HUGUIN Angélique, FIOT Jérôme, GREFF Benjamin, MESBAH Johanna

CIMETIERE, EGLISE :

COLIN Sylvie, KRILL Nicole

AFFAIRES SOCIALES :

COLIN Sylvie, KRILL Nicole, HUGUIN Angélique, SIRI Elisabeth, GRANDJACQUOT Ophélie, MESBAH Johanna

FÊTES ET CÉREMONIES :

COLIN David, HUGUIN Angélique, COLIN Luc, KRILL Nicole, SIRI Elisabeth, GREFF Benjamin, COLIN Sylvie, KLISING Jean-Marc, FIOT Jérôme, GRANDJACQUOT Ophélie, MESBAH Johanna

DEL 16/2026 : INDEMNITÉS DE FONCTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des conseillers municipaux détenant une délégation de fonction.

- Vu les articles L2123-20 à L2123-24-1 et R 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que les articles L 2123-23 et L 2123-24 du CGCT fixent des taux maxima pour les indemnités votées par les conseils municipaux pour les conseillers délégués,
- Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales du maire et du nombre d'adjoints,

Le Conseil Municipal, par 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, décide qu'il est attribué une indemnité de fonction à :

Madame COLIN Sylvie, conseillère déléguée à Embellissement Cadres de Vie, Affaires Sociales au taux de 9.9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Madame GRANDJACQUOT Ophélie, conseillère déléguée à la Communication au taux de 3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Monsieur COLIN Luc, conseiller délégué aux Bois et Foncier au taux de 3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Monsieur GREFF Benjamin, conseiller délégué à la Vie associative- Culture et Loisirs au taux de 3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement.

DEL 17/2026 : CONVENTION FOURRIÈRE ANNÉE 2026

Après en avoir délibéré, par 10 voix POUR,0 voix CONTRE,0 ABSTENTION, le Conseil Municipal décide renouveler la convention fourrière avec l'entreprise O'LOOK TOUTOU 52100 SAINT-DIZIER au prix de 1.70 euros HT par habitant.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ Monsieur le Maire informe que Monsieur Quentin Brière a été réélu Président de l'Agglomération de Saint-Dizier Der et Vallées

2/ La cérémonie du 08 mai aura lieu à 11 heures suivi d'un vin d'honneur

3/La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 24 avril 2026 à 18 h 15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H45.